



**Jean Michel GUINAND**  
**THEATRE GUIGNOL**  
8 rue des Partenais 37250 Veigné  
Tél : 02 47 73 11 02  
<http://stagesmarionnettes.jmguinand.com>

## Formation collective

3 personnes (ouvre à 2)

30 ans d'expérience – 16 ans d'enseignement

Organisme de Formation  
enregistré sous le n° 24 37 02726 37  
auprès du Préfet de la région Centre

**Du 06 au 10 juillet 2015**

(clôture le 06/06/15)

## Fabrication d'une marionnette à gaine

Durée 40h sur 5 jours

Tarif particuliers en financement personnel 1 380 € TTC (outillage et produits fournis)

Tarif entreprises ou en convention de stage 1 380 € HT\* (outillage et produits fournis)

(\* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E., région Centre, en date du 25 octobre 2012, dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

### PROGRAMME

#### 1<sup>ère</sup> Jour (8h)

- Notions de modelage, les matériaux, les outils, les techniques
- Modelage terre tête et mains marionnette

#### 2<sup>ème</sup> Jour (8h)

- Notions de moulage à creux perdu, les matériaux, les outils, les techniques
- Réalisation moule à creux perdu sur tête
- Isolation des moules et réalisation du positif tête en résine allégée
- Démoulage, retouche et finition de la tête
- Mise en portée des éléments mains

#### 3<sup>ème</sup> Jour (8h)

- Notions de moulage à bon creux, les matériaux, les outils, les techniques
- Estampage silicone des premières moitiés modèles mains
- Retourner modèles
- Estampage silicone des deuxièmes moitiés modèles mains

#### 4<sup>ème</sup> Jour (8h)

- Démoulage, retouche et finition des mains
- Mise en couleurs tête et mains
- Réalisation des patrons costume
- Réalisation de la gaine

#### 5<sup>ème</sup> Jour (8h)

- Réalisation du costume (simple)
- Montage gaine sur tête et mains
- Montage du costume

Remise de fiches produits et de fiches techniques liées au programme dispensé.  
Remise d'une fiche concernant les fournisseurs produits et outils utilisés.

Chaque formation est validée par une attestation précisant les compétences et niveaux acquis.



**THEATRE GUIGNOL**  
**Jean Michel GUINAND**

8 rue des Partenais 37250 Veigné  
Tél: 02 47 73 11 02

E.mail: [marionnettes@jmguinand.com](mailto:marionnettes@jmguinand.com)



**Jean Michel GUINAND**  
**THEATRE GUIGNOL**  
8 rue des Partenais 37250 Veigné  
Tél : 02 47 73 11 02  
<http://stagesmarionnettes.jmguinand.com>

30 ans d'expérience – 16 ans d'enseignement

Organisme de Formation  
enregistré sous le n° 24 37 02726 37  
auprès du Préfet de la région Centre

## Formation collective

3 personnes (ouvre à 2)

### Fiche d'inscription

## Fabrication d'une marionnette à gaine

**Tarif particuliers en financement personnel 1 380 € TTC**  
**Tarif entreprises ou en convention de stage 1 380 € HT\***  
(\* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

**Du 06 au 10 juillet 2015** (clôture le 06/06/15)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphones : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_ **Date et signature :** \_\_\_\_\_

Joindre un chèque d'acompte de 550 € (à l'ordre de Jean Michel GUINAND), le solde soit 830 € sera à régler au premier jour de la formation à remise de votre facture.

### Convention de stage - formation continue

#### Vous êtes sans emploi et à la recherche d'une formation

Prenez dès maintenant contact avec l'organisme susceptible de vous aider (Pôle Emploi, Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Associations etc.) Nous sommes à votre disposition pour vous faire parvenir un programme/devis de formation détaillée. Ensuite, si l'accord de principe est donné, nous établirons une convention de prise en charge et vous n'aurez aucune avance d'argent à faire (votre chèque d'acompte et de solde ne seront déposés que 2 mois après votre formation ce pour vous permettre d'être remboursé avant) Dans certains cas la partie hébergement peut aussi être prise en charge, renseignez-vous.

#### Vous avez un emploi et pouvez bénéficier d'un congé formation ( la loi le prévoit )

Prenez dès maintenant contact avec votre employeur.

Le processus sera le même que pour le cas précédent.

N'oubliez pas que ces démarches sont souvent longues et il convient de ne pas perdre de temps.

Si vous avez des documents à nous soumettre nous les faire parvenir au plus vite.

**Voir également notre dossier « prise en charge » sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>**

**ANNULATION:** Le maximum de stagiaires par session étant de 3 et le minimum de 2. A date de clôture d'inscription à savoir un mois avant le premier jour de formation, les personnes inscrites seront avisées de l'ouverture ou de l'annulation de celle-ci. En cas d'annulation, elles pourront opter soit pour une nouvelle date soit pour le remboursement de leur acompte. Toute annulation de la part d'une personne inscrite devra être impérativement communiquée par écrit et parvenir avant la date de clôture prévue. Si une autre date n'est pas choisie, l'acompte sera alors intégralement remboursé. L'acompte restera définitivement acquis à titre de frais de dédommagement pour toute annulation du stage parvenue après ce délai.

### L'outillage et produits vous seront fournis.

Apporter vêtements et chaussures usagées, chiffons, DVD ou clef USB et de quoi noter.

Les travaux réalisés restent la propriété des stagiaires.

### Conditions générales

Avoir 18 ans

L'inscription au stage suppose l'acceptation des horaires, conditions de travail et de sécurité.

Les animaux ne sont pas admis dans les ateliers.

Hébergement et restauration à la charge du stagiaire.

**Voir également nos autres dossiers sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>**